

## Passage au nouveau bulletin de versement : 200 000 seniors à ne pas oublier

Les nouveaux bulletins de versement avec code QR existent déjà. Dans le courant de l'année, ils remplaceront complètement les anciens bulletins. Si la grande majorité des seniors sont rompus aux nouvelles technologies numériques, 200 000 personnes âgées restent par contre tributaires d'un soutien en vue du passage aux nouveaux bulletins de versement.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2022, le nouveau bulletin de versement avec code QR (QR-facture) remplacera les bulletins de versement orange et rouges utilisés jusqu'à maintenant. Ce changement pourrait susciter des appréhensions chez les seniors. Car environ un quart des retraité·e·s de notre pays n'utilisent pas Internet. Quelque 200 000 personnes en particulier, pour la plupart âgées de plus de 80 ans, ont donc besoin d'un soutien plus important. Sans quoi elles pourraient craindre de ne plus être en mesure d'effectuer elles-mêmes leurs paiements avec la nouvelle QR-facture.

### De nombreux aspects ne changent pas

Comme jusqu'à présent, toutes les informations de paiement se trouvent sur la nouvelle QR-facture, qu'il sera toujours possible de régler au guichet de la poste ou avec le livret jaune de récépissés. Nouveauté toutefois, le bulletin de versement comporte un code QR, qui peut être scanné au moyen de la caméra d'un smartphone ou d'un ordinateur. Il n'est donc plus nécessaire de saisir à la main les informations de paiement dans les services bancaires en ligne (e-banking). « Une fois assimilée, cette méthode de paiement réduit le risque d'erreurs et facilite le quotidien », déclare Alain Huber, directeur de Pro Senectute Suisse, qui encourage à se lancer dans cette nouveauté.

### « La transition vers le monde numérique constitue une chance »

En tant que plus grande organisation au service des personnes âgées en Suisse, Pro Senectute accompagne les seniors au quotidien et les soutient également dans les questions liées à la digitalisation. Car il ne faut pas que les personnes âgées courent le risque de perdre le fil et d'être exclues dans un monde de plus en plus numérique. « Avec une bonne information et un soutien dans l'utilisation des nouvelles technologies, la transition vers un monde plus numérique peut constituer une chance et un bénéfice pour tout le monde », déclare Alain Huber. Pour ce faire, il faudrait toutefois aller chercher toutes les personnes qui n'utilisent pas encore Internet. « Nous montrons que le bulletin de versement a fait peau neuve, certes, mais que son utilisation change finalement peu », ajoute-t-il.

Pour toutes les questions concernant l'utilisation du nouveau bulletin de versement avec code QR, les 130 représentations locales de Pro Senectute apportent leur aide (cf. encadré).

### Contact pour les médias

Tatjana Kistler, responsable médias Pro Senectute Suisse  
Téléphone : 044 283 89 57, e-mail : [medien@prosenectute.ch](mailto:medien@prosenectute.ch).

### Documents expliquant l'utilisation du nouveau bulletin de versement avec code QR

En tant que plus grande organisation spécialisée de prestations au service des personnes âgées et de leurs proches en Suisse, nous soutenons les seniors dans l'utilisation du nouveau bulletin de versement avec code QR, avec le soutien technique de la place financière suisse. Des documents explicatifs gratuits sont à disposition gratuitement dans nos 130 représentations locales. En outre, les 24 organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute organiseront des séances d'information gratuites dans le courant de l'année. Nous avons également sensibilisé et initié notre réseau de conseil aux changements liés au nouveau bulletin de versement, afin que ces compétences puissent être intégrées dans les 55 000 consultations réalisées chaque année. Un film explicatif est également disponible en ligne, afin d'aider les proches à expliquer les nouveautés dans le processus de paiement. Toutes les informations sur le changement de bulletin de versement se trouvent sur Internet : [www.prosenectute.ch/bulletin-de-versement](http://www.prosenectute.ch/bulletin-de-versement)